



ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 79, avenue Denfert Rochereau
75014 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ADVOLIS
38, avenue de l'Opéra – 75002 Paris
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de l'Association Notre Dame de Salut,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Notre Dame de Salut relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de la première application de l'ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Comme il est précisé dans la note « Règles et Méthodes Comptables », les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément au nouveau règlement ANC N°2018-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 6 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

ADVOLIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'H' and 'N' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.

Hugues de NORAY



ACTIF		Exercice clos le 31 décembre 2020			Exercice N - 1 clos le 31/12/2019
		Brut	Amortis. & provis	Net	
A C T I F I M M O B I L I S E	<i>Immobilisations incorporelles</i>				
	Frais d'établissements				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, logiciel	144 937,82	83 339,24	61 598,58	76 092,36
	Droits et valeurs similaires				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<i>Immobilisations corporelles</i>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et Immobilisations corporelles en cours	25 242,39	22 727,67	2 514,72	4 445,50
	Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations détinés à être cédés</i>					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations et créances rattachées	34 027,20	0,00	34 027,20	34 027,20	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL I	204 207,41	106 066,91	98 140,50	114 565,06
A C T I F C I R C U L A N T	<i>Stocks et en cours</i>	20 531,21	0,00	20 531,21	13 815,84
	<i>Avances et acomptes sur commandes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Créances</i>				
	Province, Bayard et Comités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pelerins	12 505,00	12 000,00	505,00	105,00
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	0,00	0,00	0,00	18,00
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	199 854,53	0,00	199 854,53	199 854,53
	<i>Intruments de trésorerie</i>				
	Disponibilités	1 369 347,33	0,00	1 369 347,33	1 325 185,86
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL II	1 602 238,07	12 000,00	1 590 238,07	1 538 979,23
	<i>Frais d'émission des emprunts</i>				
	TOTAL III	0	0	0	1
TOTAL GENERAL ACTIF I + II + III		1 806 445,48	118 066,91	1 688 378,57	1 653 544,29

PASSIF		Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N-1 clos le 31/12/2019
F O N D S P O P R E S	<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
	<i>Fonds propres Statutaires</i>	1 298 854,64	1 298 854,64
	<i>Fonds propres complémentaires</i>		
	<i>Fonds propres avec droit de r</i>		
	<i>Fonds statutaires</i>		
	<i>Fonds propres complémentaires</i>		
	<i>Ecart de réévaluation</i>		
	<i>Réserves</i>		
	<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	34 301,03	34 301,03
	<i>Reserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>			
<i>Report à nouveau</i>	-533 486,50	-625 328,10	
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	-31 664,39	91 841,60	
<i>Situation nette (sous total)</i>	768 004,78	799 669,17	
<i>Fonds propres consommables</i>			
<i>Subventions d'investissements (renouvelables)</i>			
<i>Provisions réglementées</i>			
	TOTAL I	768 004,78	799 669,17
F O N D S	<i>Fonds reportés et dédiés</i>		
	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
	<i>Fonds dédiés</i>	0,00	0,00
	TOTAL II	0,00	0,00
P R O V	<i>Provisions</i>	0,00	0,00
	<i>Provisions pour risques</i>		
	<i>Provisions pour charges</i>		
	TOTAL III	0,00	0,00
D E T T E S	<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
	<i>Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits</i>	831 100,50	771 570,09
	<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	23 822,70	12 216,70
	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	59 080,28	63 077,44
	<i>Dettes de Legs ou donations</i>		
	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	5 172,61	5 649,64
	<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
	<i>Autres dettes</i>	1 197,70	1 361,25
	<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	0,00	0,00	
	TOTAL IV	920 373,79	853 875,12
TOTAL GENERAL PASSIF			
I + II + III		1 688 378,57	1 653 544,29
<i>Dettes à moins d'un an</i>		920 373,79	853 875,12
<i>Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>		831 100,50	771 570,09

Compte de Résultat	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N-1 clos le 31/12/2019
<i>Produits d'exploitation :</i>		
Cotisation	4 310,00	0,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en natures		
Ventes de prestations de services	121 131,25	1 553 696,31
Dont parrainage		
produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liés à la générosité du public		
Dons manuels	66 042,00	124 435,50
Mécénats	42 000,00	37 000,00
Legs , donations et assurance vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort. Dépréciations, prov. et transfert de charges	8 000,00	8 039,50
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits divers de gestion courante	35 914,92	151 266,84
Inscriptions National (Inscrip., transport, hébergt...)		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	277 398,17	1 874 438,15
<i>Charges d'exploitation :</i>		
Achats de marchandises	23 653,40	17 963,41
Variation de stock	-9 773,94	15 299,23
Autres achats et charg	237 611,25	1 592 533,64
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 658,50	5 312,95
Salaires et traitements	19 648,99	26 325,97
Charges sociales	3 419,96	13 272,87
Dotations aux amortissements	16 424,56	15 561,05
Dotations aux provisions	0,00	0,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges de gestion	29 139,42	91 357,56
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	324 782,14	1 777 626,68
RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	-47 383,97	96 811,47
<i>Produits financiers :</i>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres interets et produits assimilés	4 378,41	4 114,87
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00	0,00
différences positives de change		
produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 378,41	4 114,87
<i>Charges financières :</i>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER III-IV	4 378,41	4 114,87

	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N-1 clos le 31/12/2019
RESULTAT COURANT I-II+III-IV	-43 005,56	100 926,34
<i>Produits exceptionnels :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	13 872,49	3 323,50
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS III V	13 872,49	3 323,50
<i>Charges exceptionnelles :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	2 531,32	12 408,24
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)		
Dotation aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	2 531,32	12 408,24
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) <i>Impôts sur les bénéfices VII</i>	11 341,17	-9 084,74
TOTAL DES PRODUITS (I+III+IV)	295 649,07	1 881 876,52
TOTAL DES CHARGES (II+III+VI+VII)	327 313,46	1 790 034,92
EXCEDENT ou DEFICIT	-31 664,39	91 841,60

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature	61 400,00	
Prestations en nature	10 000,00	10 000,00
Bénévolat	150 920,00	168 268,00
TOTAL	222 320,00	178 268,00

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature	212 320,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000,00	10 000,00
Prestations en nature	0,00	0,00
Personnel bénévole	0,00	168 288,00
TOTAL	222 320,00	178 288,00

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

SOMMAIRE

ANNEXE des Comptes Annuels de l'Association Notre-Dame de Salut	7
1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
2.1 Cadre légal de référence	8
2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur	9
2.3 Durée et période de l'exercice comptable	9
2.4 Changement de méthode d'évaluation	9
2.5 Changement de méthode de présentation	9
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif	9
2.6.1 Immobilisations incorporelles	9
2.6.2 Immobilisations corporelles.....	9
2.6.3 Immobilisations financières.....	9
2.6.4 Créances et comptes rattachés	9
2.6.5 Valeurs mobilières de placement.....	9
2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif	9
2.7.1 Fonds propres	10
2.7.2 Provisions pour risques et charges	10
2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat	10
2.8.1 Dons.....	10
2.8.2 Engagements de retraite	10
3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements	11
3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	11
3.1.2 Tableau de variation des immobilisations corporelles	11
3.1.3 Tableau de variation des amortissements	12
3.2 Immobilisations financières	13
3.2.1 Tableau de variation des immobilisations financières	13
3.2.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières	13
3.2.3 Filiales et participations	13
3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	14
3.4 Produits à recevoir	14
3.5 Charges constatées d'avance	14
3.6 Fonds associatifs	15
3.6.1 Variations des fonds associatifs sans droit de reprise.....	15
3.6.2 Variations des fonds propres	15
• Affectation du résultat net de l'exercice	16
3.7 État des provisions pour risques et charges	17
3.8 Charges à Payer	17
3.9 Produits constatés d'avance	17
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 Détail et variation des produits d'exploitation	18
4.2 Formation du résultat financier	19
4.3 Produits et charges exceptionnels	19
4.4 Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public	20
4.4.1 Notes relatives aux emplois :	23

4.4.2	Notes relatives aux ressources	24
5.	Autres informations	25
5.1	Ventilation de l'effectif salarié de l'association	25
5.2	Contributions volontaires en nature	25
5.2.1	Contributions volontaires en nature valorisées	25
5.2.2	Contributions volontaires en nature non valorisées	21
5.3	Opérations réalisées avec les entreprises liées	26
5.4	Rémunérations des dirigeants bénévoles	26
6.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
7.	Evènement Post Clôture	26

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et du siège parisien.

En 2003, ces comptes ne regroupaient que les comptabilités de Paris et Lille. En 2004 et 2005, ont été rajoutés les comités locaux suivants : Strasbourg, Clermont-Ferrand, Lisieux, Tours, Poitiers, Mazamet, La Rochelle, Toulon, Nice, Perpignan, Nîmes et Marseille, puis en 2006 ceux de Vannes et d'Angers.

En 2007, a été intégré dans les comptes annuels de l'Association, l'ensemble des comités cités ci-dessus ainsi que ceux de Blois, Bordeaux, Limoges, Lyon, Hospitalité de Marseille, Montpellier, Nantes ainsi que l'Hospitalité de Notre Dame de Salut avec ses comités de Bergerac, Orléans et Toulouse.

En 2008, les activités du Pèlerinage National des comités de Paris et Périgueux ont été intégrées dans le périmètre des comptes agrégés.

En 2009, l'ensemble du comité de Paris a intégré les comptes de l'association. Les comités de Blois, Orléans et Tours ont fusionné en un comité du Val de Loire. Ainsi, les comptes annuels agrègent les opérations comptables relatives à 25 structures décentralisées et le Central situé à Paris.

Depuis 2010, le périmètre de l'association n'a pas évolué.

1.1 Objet Social

L'article 1 des statuts de l'Association Notre Dame de Salut définit son objet, ses buts et ses moyens.

« Cette association -héritière de celle créée à l'origine en 1872- a pour objet de promouvoir et favoriser la mission universelle de l'Eglise, en travaillant, dans l'esprit de la Congrégation « Province de France des Augustins de l'Assomption », dits Assomptionnistes, congrégation reconnue par décret en date du 28 janvier 2013, à l'avènement du règne de Dieu par la prière, l'action religieuse et des œuvres de toute nature et de toute forme.

1.2 Nature et périmètre des activités

- L'aide à des personnes malades, âgées, handicapées ou en situation de détresse et de misère du fait de la réalisation d'un risque social en assistant ces personnes pendant l'année ;
- La formation de bénévoles à l'accompagnement de personnes en situation de fragilité ;
- L'organisation et l'animation spirituelle de Pèlerinages ;
- Le soutien et la diffusion de la presse catholique ;
- L'aide aux œuvres paroissiales et sociales ;
- L'aide aux religieux, religieuses, communautés, œuvres et missions des familles religieuses de l'Assomption ;
- Toute œuvre apostolique ou spirituelle requise par les circonstances.

1.3 Moyens mis en œuvre

Parmi les moyens d'action en vue d'atteindre l'objet et les buts de l'Association, celle-ci se réserve la possibilité (par exemple) de diffuser tout support audiovisuel ou écrit en rapport direct ou indirect avec son objet. Elle peut par ailleurs organiser des conférences, colloques ou toute manifestation en rapport direct ou indirect avec son objet. Les exemples présentés ci-dessus ne sont pas limitatifs, les moyens de l'Association étant naturellement amenés à évoluer selon les époques et les moyens techniques à la disposition de l'Association ».

1.4 Faits marquants intervenus au cours de l'exercice

L'année 2020 a été celle du 147^{ème} pèlerinage. Les conditions sanitaires que connaît notre pays n'ont pas permis d'avoir un pèlerinage national, au sens où nous l'entendons d'habitude. Malgré tout, nous avons tenu à maintenir le lien avec nos pèlerins malades en régions, nos fidèles hospitaliers et plus généralement l'ensemble des personnes attachées de près ou de loin au Pèlerinage National.

Lors de sa réunion du 11 mai le conseil d'administration a été informé que la Province de France s'orientait vers le maintien du pèlerinage national 2020 sous la forme suivante :

- Maintien du programme dans ses grands événements.
- Présence d'une délégation de quelques centaines de personnes.
- Retransmission des cérémonies, conférences et animations par tous les moyens audio-visuels disponibles.

Nous avons plus spécifiquement réalisé les actions suivantes :

- Organisation d'un e-pèlerinage avec le soutien du Groupe Bayard ;
- Mise en place d'une délégation de 450 hospitaliers sur place, en lien avec les Sanctuaires de Lourdes pour assurer le bon déroulement des cérémonies autour du 15 Août 2020 ;
- Mise en place de missions « anges gardiens » pour visiter les personnes malades et fragiles dans leur lieu de vie ;
- Organisation de temps de conférences à distance axés sur le message de Lourdes ;
- Organisation d'un spectacle musical retransmis de Natasha St Pier et Gregory Turpin ;
- Envois de Kits malades spécifiques (eau de Lourdes, CD, images, lumignon, ...) aux malades inscrits les années précédentes
- Actions de la Route Chantante pour sillonner la France et visiter les malades en cheminant vers Lourdes.

C'est Monseigneur Antoine HEROUARD, délégué apostolique pour le Sanctuaire de Lourdes (nommé par le Pape François le 6 juin 2019), qui a présidé notre 147^{ème} Pèlerinage National.

Par ailleurs, le cardinal Pietro PAROLIN, actuel Secrétaire d'Etat du Vatican était présent les 15 et 16 août.

Malgré le contexte particulier, le pèlerinage a porté sur plusieurs aspects importants :

- La dévotion mariale et comment Marie nous aide à devenir vraiment chrétiens. Il est important de faire le lien avec nos régions et nos traditions.
- La mise à l'honneur de la place spécifique des personnes malades, âgées et handicapées en lien avec l'Arche, A bras ouverts, Simon de Cyrène, Petits frères des Pauvres, Café Joyeux, etc.
- Les jeunes et les familles restent au cœur de notre Pèlerinage, même à distance
- Des événements culturels : Natascha Saint Pier

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2020 sont établis conformément aux règlements n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

L'application de ce nouveau texte a entraîné des modifications sur la présentation du bilan et du compte de résultat sans avoir toutefois d'incidence sur les résultats de l'Association Notre Dame de Salut. Cette réforme se traduit notamment par :

- un nouveau format de présentation du patrimoine et des résultats de l'association ;
- l'identification et la valorisation des contributions volontaires en nature (cf. § 5.2) ;

- la transparence accrue par l'introduction de tableaux particuliers à l'activité relevant de l'appel public à la générosité : Compte de résultat par origine et destination (cf. § 4.4) et Compte d'emploi des ressources (cf. § 4.5).

2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour l'Association.

2.3 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du premier janvier 2020 au trente et un décembre 2020.

2.4 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.5 Changement de méthode de présentation

La présentation du bilan et du compte de résultat est désormais celle définie par le règlement CRC n°2018-06 du 5 décembre 2018 (cf. § 2.1).

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

2.6.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'acquisition et frais accessoires). Le logiciel pour les inscriptions et la gestion du placement des malades est amorti linéairement sur 10 ans.

2.6.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier 10 ans
- Matériels de bureau et Matériels informatiques 3 ans

2.6.3 Immobilisations financières

Des provisions sont constituées sur les postes de titres de participation en fonction de la situation financière des entités concernées.

2.6.4 Créances et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés ont été évalués à leur valeur nominale. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture.

2.6.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'achat ou d'intégration dans les comptes de l'association. Si leur valeur de marché est inférieure, elles font l'objet d'une provision.

2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

2.7.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

- Fonds associatifs sans droit de reprise :

Ce poste enregistre les bonis de liquidation transférés à l'association lors de l'intégration des différents comités.

- Réserves

Les réserves sont constituées des éventuels excédents réalisés par l'Association.

2.7.2 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Aucun risque n'est connu à la clôture de l'exercice

2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

2.8.1 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

2.8.2 Engagements de retraite

L'association emploie un salarié en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2020.
L'engagement de retraite correspondant n'est pas considéré comme significatif.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements

3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développements Logiciel immobilisations incorporelles en cours	144 937,82			144 937,82
TOTAL	144 937,82			144 937,82

3.1.2 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions :</i>				
. Bâtiments				
. Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
. Installations complexes spécialisées				
. Installations à caractère spécifique				
. Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
. Installations générales, agencements, aménagement divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	22161,39			22161,39
. Mobilier	3 081,00			3 081,00
. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours				
TOTAL	25242,39			25 242,39

3.1.3 Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Brevet, logiciel</i>	68 845	14 493,78		83 339,24
<i>Constructions :</i>				
. Bâtiments				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
. Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
. Installations générales, agencements, aménagement divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	17 715,89	1 930,78		19 646,67
. Mobilier	3 081,00			3 081,00
. Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	89 642,35	16 424,56	0,00	106 066,91

3.2 Immobilisations financières

3.2.1 Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations Financières	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Participations et créances rattachées</i>	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20

3.2.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Néant

3.2.3 Filiales et participations

Titres	% titres détenus	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	% Dépréciation	Impact sur le résultat de l'exercice
Bayard Presse	1,88%	34 027,20	34 027,20	0 %	0,00
TOTAL		34 027,20	34 027,20		

3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CREANCES		Montant Brut	Degré de liquidité de l'actif	
			A 1 an au +	A plus d'1 an
A C T I F	Participations et créances rattachées à des participations	34 027,20		34 027,20
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Dépôts et cautionnements			
C I R C U L A N T	Avances et acomptes sur commandes			
	Usagers et comptes rattachés	12 505,00	12 505,00	
	Autres créances	0,00	0,00	
	Charges constatées d'avance	0,00	0,00	
	TOTAL	46 532,20	12 505,00	34 027,20

DETTES		Montant Brut	Degré d'exigibilité		
			A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédits		831 100,50	831 100,50		
Emprunts et dettes financières divers (1)		23 822,70	23 822,70		
Acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		59 080,28	59 080,28		
Dettes fiscales et sociales		5 172,61	5 172,61		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés					
Autres dettes		1 197,70	1 197,70		
Produits constatés d'avance		0,00	0,00		
TOTAL		920 373,79	920 373,79	0,00	0,00
(1)	Avances de trésorerie	23 822,70			

3.4 Produits à recevoir

Néant

3.5 Charges constatées d'avance

Néant

3.6 Fonds associatifs

3.6.1 Variations des fonds associatifs sans droit de reprise

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
fonds associatif parisien	209 895,57			209 895,57
intégration janvier 2003 établis. Lille	46 287,27			46 287,27
intégration janvier 2004 établis. Strasbourg	74 006,47			74 006,47
intégration janvier 2004 établis. Clermont	593,79			593,79
intégration janvier 2004 établis. Lisieux	3 754,72			3 754,72
intégration janvier 2004 établis. Val de Loire (Tours, Blois, Orléans)	13 744,09			13 744,09
intégration janvier 2004 établis. Poitiers	35 783,74			35 783,74
intégration janvier 2004 établis. Mazamet	1 239,57			1 239,57
intégration janvier 2004 établis. La Rochelle	5 298,70			5 298,70
intégration janvier 2004 établis. Toulon	3 225,88			3 225,88
intégration janvier 2004 établis. Nice	2 629,22			2 629,22
intégration janvier 2004 établis. Perpignan	15 323,56			15 323,56
intégration janvier 2004 établis. Nîmes	12 375,99			12 375,99
intégration janvier 2004 établis. Marseille	436 847,82			436 847,82
intégration janvier 2005 établis. Angers	9 073,88			9 073,88
intégration janvier 2005 établis. Vannes	803,00			803,00
intégration 2007 établis. Hospitalité	183 664,42			183 664,42
intégration 2007 établis. Bergerac	16 339,36			16 339,36
intégration 2007 établis. Bordeaux	32 418,91			32 418,91
intégration 2007 établis. Limoges	13 173,58			13 173,58
intégration 2007 établis. Lyon	36 599,76			36 599,76
intégration 2007 établis. Montpellier	4 156,66			4 156,66
intégration 2007 établis. Nantes	27 649,16			27 649,16
intégration 2007 établis. Toulouse	10 026,00			10 026,00
Intégration 2008 établis. Paris	103 943,52			103 943,52
	1 298 854,64			1 298 854,64

3.6.2 Variations des fonds propres

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	1 298 854,64	0,00	0,00	1 298 854,64
Réserves	34 301,03	0,00	0,00	34 301,03
Report à nouveau	-625 328,10	91 841,60	0,00	-533 486,50
Résultat	91 841,60	-31 664,39	91 841,60	-31 664,39
TOTAL	799 669,18			768 004,78

- Formation du résultat

Résultat par section analytique	Excédent	Déficit
Direction Paris		59 120,18
Hospitalité	15 325,61	
Angers	311,00	
Bergerac	2 681,08	
Bordeaux	2 740,77	
Clermont	91,00	
La Rochelle		363,03
Lille		3 273,16
Limoges	427,58	
Lyon	332,73	
Marseille		205,95
Mazamet		137,26
Montpellier	607,25	
Nantes	1 788,55	
Nice		
Nîmes		
Normandie	1,20	
Paris	11 944,85	
Périgueux		
Perpignan		
Poitiers		39,00
Strasbourg		3 310,34
Toulon		
Toulouse		961,15
Val de Loire		505,94
Vannes		
Sous - Total	36 251,62	67 916,01
Résultat		-31 664,39

- Affectation du résultat net de l'exercice

Le résultat de l'exercice sera affecté comme suit :

Affectation	Report à nouveau :	-31 664,39
-------------	--------------------	-------------------

3.7 État des provisions pour risques et charges

Néant

3.8 Charges à Payer

Les charges à payer sont constituées de la manière suivante :

Factures non parvenues	:	17 090,00 euros
Dettes sociales	:	3 350,61 euros
ANCV	:	224,25 euros

Total : 20 664,86 euros

3.9 Produits constatés d'avance

Non significatif

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail et variation des produits d'exploitation

PRODUITS	clos le 31/12/2020	clos le 31/12/2019
<i>Produits d'exploitation :</i>		
Inscriptions National (Inscrip., transport, héberg. ...)	121 131,25	1 553 696,31
Dons reçus	114 308,89	232 298,32
Offrandes images	13 906,40	30 346,00
Autres activités	8 778,50	14 373,00
Autres produits divers de gestion courante	11 273,09	35 685,02
Reprise provision exploitation	8 000,00	7 000,00
Transferts de charges	0,04	1 039,50
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION /	277 398,17	1 874 438,15

4.2 Formation du résultat financier

DETAIL DE CERTAINS POSTES	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N - 1 clos le 31/12/2019	Variation N / N - 1
PRODUITS FINANCIERS			
De participations	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	4 378,41	4 114,87	263,54
Différences positives de change	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cession de v.m.p.	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 378,41	4 114,87	263,54
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts des emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
droit de garde	0,00	0,00	0,00
Différences négatives de change	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	-	-	-
TOTAL	0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	4 378,41	4 114,87	263,54

4.3 Produits et charges exceptionnels

DETAIL DE CERTAINS POSTES	Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N - 1 clos le 31/12/2019	Variation N / N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	13 872,49	3 323,50	10 548,99
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
TOTAL	13 872,49	3 323,50	10 548,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	2 531,32	12 408,24	-9 876,92
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)	-	-	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-
TOTAL	2 531,32	12 408,24	-9 876,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 341,17	-9 084,74	20 425,91

4.4 **Compte de résultat par origine et destination**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXCERCICE N		EXCERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	4 310,00	4 310,00		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	66 042,00	66 042,00	124 435,50	124 435,50
- Legs, donations, et assurance-vie				
- Mécénat	42 000,00	42 000,00	37 000,00	37 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	28 951,79	28 951,79	115 581,82	115 581,82
2 PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	146 345,28		1 596 819,70	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	8 000,00		8 039,50	
5 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	295 649,07	141 303,79	1 881 876,52	277 017,32
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
-Actions réalisées par l'organisme	170 788,98	170 788,98	1 506 107,67	144 230,00
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
-Actions réalisées par l'organisme				
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel public à la générosité	22 869,45	22 869,45	26 496,53	26 496,53
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	117 230,47		241 869,67	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	16 424,56		15 561,05	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXCERCICE				
TOTAL	327 313,46	193 658,43	1 790 034,92	170 726,53
EXCEDENT OU DEFICIT	-31 664,39	-52 354,64	91 841,60	106 290,79

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	150 920,00	150 920,00	168 268,00	168 268,00
Prestations en nature	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Dons en nature	61 400,00	61 400,00		
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	222 320,00	222 320,00	178 268,00	178 268,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	212 320,00	212 320,00	168 288,00	168 288,00
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL	222 320,00	222 320,00	178 288,00	178 288,00

Il convient de souligner que l'application des nouvelles règles de présentation des emplois et ressources par destination a conduit à reclasser certains montants par rapport à la présentation figurant en annexe des comptes de l'exercice 2019. Le tableau de passage ci-dessous détaille les modifications effectuées :

Tableau de passage (En k€)	Données publiées N-1		Reclassements		Données N-1 après reclassements	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine						
Dons manuels	161	161	-37	-37	124	124
Mécénat	-	-	37	37	37	37
Autres produits liés à la générosité	-	-	116	116	116	116
Autres produits NON liés à la générosité	1 720	-	-123	-	1 597	-
Reprise de provision	-	-	8	-	8	-
Charges par destination						
Missions sociales réalisées en France						
Actions réalisées par l'organisme	1 494	144	12	-	1 506	144
Frais de recherche de Fonds						
Frais d'appel public à la générosité	17	17	9	9	26	26
Frais de fonctionnement	279	-	-37	-	242	-
Dot. aux provisions	-	-	16	-	16	-

- Les produits de mécénat sont désormais distingués des dons dans les ressources provenant de la générosité du public.
- Les autres produits sont désormais présentés en distinguant ceux relevant de la générosité du public (neuvaines et offrandes) et ceux ne relevant pas de l'appel public à la générosité.
- Les dotations et les reprises sur provisions et dépréciations sont présentées séparément et ne portent pas, dans leur objet, sur les emplois ou ressources liés à l'appel public à la générosité.
- A la marge, les affectations de frais de fonctionnement et des charges liées aux missions sociales ont été affinées.

4.5 Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009. La présentation de ce compte emploi ressources a été modifiée par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018.

Emplois par destination	2020	2019	Ressources par origine	2020	2019
Emplois de de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisés en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	4 310,00 €	
- Actions réalisés par l'organisme	170 788,98 €	144 230,00 €	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un autre organisme		- €	- Dons manuels	66 042,00 €	124 435,50 €
1.2 Réalisés à l'étranger			- Legs, donations et assurance vie		
- Actions réalisés par l'organisme		- €	- Mécénats	42 000,00 €	37 000,00 €
- Versements à un autre organisme		- €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	28 951,79 €	115 581,82 €
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	22 869,45 €	26 496,53 €			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		- €			
3 - Frais de Fonctionnement	- €	- €			
Total des emplois	193 658,43 €	170 726,53 €	Total des ressources	141 303,79 €	277 017,32 €
4 - Dotations aux Provisions et dépréciations	- €	- €	2 - Reprises sur provisions	- €	- €
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice			3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
Excédent de la générosité du public de l'exercice		106 290,79 €	Déficit de la générosité du public de l'exercice	52 354,64 €	
Total	193 658,43 €	277 017,32 €	Total	193 658,43 €	277 017,32 €

			Ressources reportées liées à la générosité du public en début	106 290,79 €	106 290,79 €
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	- 52 354,64 €	- €
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin	53 936,15 €	106 290,79 €
Contribution en nature	2020	2019	Ressources de l'exercice	2020	2019
Emplois de service			1- Contributions volontaires liées à la générosité du public		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			Bénévolat	150 920,00 €	168 268,00 €
Réalisés en France	212 320,00 €	168 288,00 €	Prestations en nature	10 000,00 €	10 000,00 €
réalisés à l'étranger			Dons en nature	61 400,00 €	
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	10 000,00 €	10 000,00 €			
Total	222 320,00 €	178 288,00 €	Total	222 320,00 €	178 268,00 €

4.4.1 Notes relatives aux emplois :

Missions sociales :

Les missions sociales regroupent l'ensemble des coûts directs de l'organisation du pèlerinage tels que les transports en trains et en bus, les frais d'hébergement et autres frais.

Le montant des charges 2019 financées par l'appel public à la générosité est repris des règles d'affectation appliquées au cours de l'exercice précédent.

Dans le contexte de la pandémie et de ses conséquences inédites sur l'organisation du pèlerinage National de 2020, le Conseil d'administration a décidé exceptionnellement d'imputer la totalité des charges de mission sociales sur les ressources générées par l'appel public à la générosité, soit 170 k€.

Frais d'appel public à la générosité :

Les frais d'appel à la générosité du public s'élevant à 22 K€ sont constitués essentiellement de frais d'impression et de conception de mailing et d'affranchissement. 100 % de ces dépenses ont été financés par des ressources collectées auprès du public.

Frais de fonctionnement et autres charges :

Les frais de fonctionnement évalués à 117 K€ comprennent les charges de personnel ainsi que les frais généraux de l'Association. Ils sont financés par les autres produits.

Financements des immobilisations :

Les immobilisations et les charges d'amortissement correspondantes, sont financées par les autres produits.

4.4.2 Notes relatives aux ressources :**Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2020 :**

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2020 correspond au solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2019 soit 106 K€.

Ressources collectées auprès du public :

Ces ressources sont constituées d'une part des cotisations des membres et par les dons reçus dans le cadre des opérations de mailing (136 K€) provenant notamment de la structure centrale et de l'hospitalité (structure décentralisée).

Autres produits :

Ce poste regroupe les autres ressources d'exploitation : contributions des pèlerins, diverses refacturations de charges, des produits exceptionnels et produits financiers. Seuls les versements des pèlerins au titre des neuvaines et des offrandes relèvent de l'appel public à la générosité sans contrepartie de prestations.

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2020 :

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2021 est excédentaire d'un montant de 54 k€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Ventilation de l'effectif salarié de l'association

Catégories	Effectif salarié de l'exercice	Effectif salarié de l'exercice précédent
Cadres	1,00	0,60
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	0,00	0,40
Apprenti	0,40	
TOTAL	1,40	1,00

5.2 Contributions volontaires en nature

5.2.1 Contributions volontaires en nature valorisées

Les contributions en nature ont été calculées de la manière suivante :

- 1) Les contributions de Bayard Presse (publicité, animations, ...) s'élève à 61 400 € selon le décompte établi par Bayard Presse,
- 2) La Province de France des Augustins de l'Assomption (prestations comptable, financières et administratives...) pour 10 000 €, selon le décompte établi par ses soins.
- 3) Le bénévolat a été valorisé pour 5.296 heures pour 350 personnes à partir des déclarations établies au niveau des Comités et Services de l'Association. Ces temps ont été valorisés forfaitairement avec un montant de 70€/jour, correspondant au smic brut journalier. Soit un total de 150 920 €.

2020	Nombre de personnes	total nombre heures sur 2020	nb de jours (7h)	Total valorisé (70 euros)
Comités et services	98	2313	330,43	23130
Présidence (Sophie)	1	860	122,86	8600
Présidence (Michel)	1	688	98,29	6880
Direction Pèlerinage	1	516	73,71	5160
Membres CA	8	120	17,14	1200
Présidence (Charles Philippe)	1	45	6,43	450
Responsable équipe Com	1	50	7,14	500
Equipe Com	2	20	2,86	200
Membre du Conseil de l'Hospitalité	21	680	97,14	6800
PN 2020	350	4	1400	98000
Totaux	484	5296	2156,00	150920

5.3 Opérations réalisées avec les entreprises liées

Les opérations réalisées au cours de l'exercice avec les entreprises liées sont les suivantes :

- Mécénat de la Province de France des Augustins de l'Assomption pour un montant de 17 K€ (produit).

5.4 Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société Atradius s'est portée caution pour l'année civile 2020 dans le cadre de la garantie financière en lien avec l'agrément de tourisme.

7. EVENEMENT POST CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.